



Communiqué de presse

5 décembre 2024

CCI France et CCI France International renforcent leurs synergies pour accélérer l'internationalisation des entreprises françaises.

À l'occasion du conseil d'administration de CCI France International tenu ce jour, Alain Di Crescenzo, président de CCI France, et Arnaud Vaissié, président de CCI France International, ont signé une lettre d'intention. Ces deux réseaux, qui entretiennent une relation historique et partagent le même ADN et une vision commune centrée sur les entreprises, se rapprochent afin de mieux soutenir les exportateurs français et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Les axes de coopération :

Le renforcement de la collaboration va se concrétiser par un travail commun autour de quatre axes principaux :

- Incarner un continuum consulaire d'accompagnement à l'export, depuis la sensibilisation des entreprises jusqu'à leur ancrage à l'étranger ;
- Renforcer la visibilité du Programme France Export (PFE), en visant une implication en amont des CCI FI, afin de mobiliser au plus tôt les entreprises et la communauté d'affaires franco-locale.
- Contribuer davantage à l'attractivité de la France, en s'appuyant sur les CCI FI et leurs réseaux d'affaires à l'étranger ;
- Favoriser l'adhésion des entreprises aux CCI FI, avant même leur présence physique dans les pays ciblés.

Les deux réseaux s'engagent à piloter les engagements de cette lettre d'intention dans le cadre d'un comité de pilotage national qui veillera tout particulièrement à renforcer et sécuriser l'usage de la marque CCI.

Alain Di Crescenzo, Président de CCI France, a déclaré : « *Pour prolonger la grande réussite de la Team France Export que nous pilotons avec Business France et Bpifrance, il est indispensable de rassembler toutes les énergies afin de booster l'internationalisation des entreprises françaises, dans le but commun d'améliorer notre balance commerciale et de renforcer l'attractivité de nos territoires.* »

Arnaud Vaissié, président de CCI France International, a déclaré : « *Nos CCI FI et les réseaux d'affaires qu'elles représentent et animent à l'étranger peuvent être davantage utilisés et mis en valeur. Le renforcement des synergies entre CCI France et CCI France International doit permettre de positionner encore davantage le réseau des CCI – en France et à l'étranger – comme un acteur incontournable de l'internationalisation des entreprises.* »

À propos de CCI France

Les CCI ont pour mission d'accompagner les entrepreneurs. Au nombre de 121, elles accompagnent 4 millions d'entreprises de la création à la transmission en passant par toutes les étapes de leur développement et participent ainsi au développement de l'économie locale.

Nos conseillers contribuent à rendre l'entreprise plus compétitive : formation, numérique, développement commercial, recherche de financement, ressources humaines, développement durable, performance industrielle, international...

L'international est une mission prioritaire pour les CCI, avec 335 collaborateurs mobilisés dont 130 conseillers International dédiés à la Team France Export. Chaque année les CCI organisent 1 000 événements consacrés à l'international permettant de sensibiliser 30 000 entreprises.

Notre raison d'être : être le premier réseau public de proximité accélérateur de l'économie et de la croissance durable des entreprises en France et à l'international.

Contact presse de CCI France - Françoise Fraysse - f.fraysse@ccifrance.fr - 06 79 94 59 90

À propos de CCI France International

Les 120 CCI FI, dans 95 pays, ont vocation à rassembler et animer les communautés d'affaires et à développer les relations commerciales et industrielles entre la France et leur pays d'implantation. Elles constituent le premier réseau privé d'entreprises françaises dans le monde, réunissant près de 35500 entreprises, dont environ 50% d'entreprises étrangères, et plus de 900 collaborateurs.

Les CCI FI sont fédérées autour de CCI France International, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, regroupant et représentant le réseau des CCI Françaises à l'international, des associations de droit local autofinancées. Les CCI FI contribuent à l'établissement d'un environnement favorable au développement des affaires entre la France et leur pays d'accueil, grâce à leurs activités d'animation des communautés d'affaires, la promotion des deux pays et des services qu'elles proposent à un juste prix aux entreprises souhaitant développer leurs activités dans le pays d'accueil ou vers la France.

Contact presse CCI France International : aoeser@ccifrance-international.org – 06 02 02 76 15